



PLFSS 2021 :

UNE NOUVELLE FOIS MASSIVEMENT REJETÉ PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES ... SAUF UNE !

« Quoi qu'il en coûte » pour combattre la crise sanitaire que nous traversons, disait notre Président le 12 mars 2020.

Ce n'était encore une fois que des mots lancés pour faire un nouveau coup de com', car le PLFSS 2021, comme les précédents, prévoit des économies sur le dos des salariés et des usagers (4 Mds d'économies demandées) de notre Sécurité sociale !

Il reste dans la droite ligne libérale du gouvernement sans aucune prise en compte des besoins réels de la population et des salariés de la Sécurité sociale !

Face à cela, alors même que les organisations patronales s'abstiennent ou prennent acte et que les Organisations syndicales votent CONTRE, **UNE SEULE** se positionne POUR ce projet de loi !

Voici les votes :

VOTE CONSEIL D'ADMINISTRATION CNAM : Avis négatif

	CGT	CFDT	FO	CGC		UNAF	CFTC	JEUNE	U2P	UNAP	FNATH	MEDEF	CORONA PQ	CPME	MUTUALITÉ	TOTAL
POUR		3				1		1					1			6
CONTRE	3		3	2							1				2	11
PRISE ACTE							2		3	1					6	12
ABSTENTION												7		3		10

VOTE CONSEIL D'ADMINISTRATION CNAF : Avis positif

	CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC	UNAF	U2P	MEDEF	CNPL	CPME	PQ	TOTAL
POUR		3				5					1	9
CONTRE	3		3	2								8
PRISE ACTE					2		3					5
ABSTENTION								7	1	2	1	11



VOTE CONSEIL D'ADMINISTRATION ACOSS : Avis négatif

	CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC	U2P	MEDEF	CPME	PQ (UNSA)	TOTAL
POUR		3							3	6
CONTRE	3		3	2						8
PRISE ACTE					3	3				6
ABSTENTION							7	2		9

VOTE CONSEIL D'ADMINISTRATION CNAV : Avis négatif

	CGT	CFDT	FO	CGC	CFTC	U2P	MEDEF	CPME	PQ (UNSA)	TOTAL
POUR		3							3	6
CONTRE	3		3	2						8
PRISE ACTE					3	3				6
ABSTENTION							7	2		9

Ce nouveau projet de loi, qui ne répond en rien aux besoins des usagers, laisse également planer l'ombre d'une coupe encore plus sombre quant aux suppressions de postes pour le personnel de la Sécurité sociale !

Enfin, le PLFSS engage la création d'une 5ème branche dédiée à la perte d'autonomie, en individualisant les financements alloués à la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie).

Cela confirme les craintes déjà exprimées par la CGT :

- Aucun financement nouveau n'est dégagé,
- Transfert provenant pour l'essentiel de la branche maladie,
- Le financement repose à 90% sur la CSG, ce qui confirme la logique d'étatisation,
- La gestion sera également étatisée via la CNSA, dont la « gouvernance » ne repose en rien sur la démocratie sociale qui fonde la gestion de la Sécurité sociale.

Nous ne pouvons plus continuer avec ce modèle !

La riposte est nécessaire !

PLFSS, Classification, tout est lié ! Grève le 27 octobre !

**Ensemble, tous mobilisés,
Nous pouvons
nous faire**

ENTENDRE

